

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DU TRANSPORT

Journées Internationales du Dragage
Dredging Days 2006

TANGER : DU 1 AU 3 NOVEMBRE 2006

PROJET DE DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DU TRANSPORT

Novembre 2006

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un immense plaisir d'être parmi vous aujourd'hui pour participer à l'ouverture des Dredging Days, les journées Internationales du Dragage organisées par la Section Africaine de la Central Dredging Association (CEDA).

Je vous félicite pour le thème choisi pour ces journées: « Protection du Littoral Dragage & Développement Durable », thème d'actualité et d'une grande acuité.

En effet, la vocation du dragage, limitée jadis au maintien des profondeurs nautiques dans les ports et les chenaux de navigation, s'étend aujourd'hui à tous les travaux d'interventions sur les fonds marins, que se soit pour l'aménagement et l'entretien des ouvrages, l'extraction des granulats, le rechargement des plages et des zones dégradées, etc

Le dragage, utilisé d'une façon intelligente, devient désormais un instrument incontournable du développement économique et du développement durable.

Comme vous le savez, en Afrique, la problématique du développement durable gagne de plus en plus une place sur le plan économique, avec l'accroissement des échanges commerciaux et avec son impact direct sur l'environnement, aggravée par les nouvelles données que sont les changements climatiques planétaires. L'urbanisation anarchique des dunes bordières et l'exploitation des sables des dunes et plages sont à l'origine des vulnérabilités des côtes.

Le Maroc, avec plus de 3500 Km de côtes, n'échappe pas à cette problématique, vu que les principales ressources de sable surexploitées sont les plages et les dunes littorales.

En effet, au cours de ces dernières années, le Maroc, pays en plein chantier, exprime des besoins de plus en plus croissants en sable compte tenu des projets et des programmes de l'Etat pour la réalisation des grands ouvrages d'infrastructures, la construction des équipements sociaux et le lancement de nouveaux mégaprojets.

La concrétisation de ces programmes fort ambitieux ne manquera pas de soumettre l'environnement à de fortes sollicitations. Ce qui nécessite la mise en œuvre d'une stratégie de rationalisation des moyens et des ressources.

Les études que nous avons menées il y a quelques années, prévoient une consommation de sable, à l'horizon 2010, de plus de 20 millions de m³. À cette date, les capacités actuelles d'approvisionnement en sable par le concassage, le sable des oueds et les opérations limitées de dragage seraient très insuffisantes pour satisfaire les besoins. En effet, seules 7 millions de m³ seraient satisfaites et le recours au sable des plages et des dunes littorales pour compenser le déficit en quantités de sable serait inéluctable si aucune mesure ne serait prise d'ici là.

L'Etat Marocain, conscient de l'ampleur de la situation et sensible aux questions environnementales et de développement durable, a clairement démontré sa volonté de s'attaquer avec force au problème de la dégradation du milieu littoral, en particulier à la pénurie du matériau sable, eu égard à la rareté des ressources nationales, à l'épuisement des ressources classiques d'approvisionnement (plages et cordons dunaires) et à la difficulté de régénération de ces gisements.

C'est ainsi qu'une commission interministérielle réunissant les Départements ministériels concernés par cette problématique dont le Département de l'Equipement, a été chargée par le Gouvernement d'étudier la question et de proposer des solutions permettant de sauvegarder les écosystèmes littoraux, sans pour autant pénaliser le secteur du BTP.

De son côté, le Département de l'Équipement, conscient de la problématique du sable au Maroc et du souci d'approvisionnement des chantiers de BTP tout en prenant en compte les aspects liés à l'environnement en général a interdit par une circulaire en date du 18 Février 1986, à ses services de délivrer les autorisations d'extractions de sable des plages et les a incités renforcer la surveillance du domaine public maritime.

Ce Département a aussi entrepris plusieurs actions pour résoudre le problème d'approvisionnement en sable dont notamment le lancement en 2001, d'une étude sur l'approvisionnement en sable des chantiers de bâtiment et de travaux publics compris entre Al Hoceima et El- Jadida visant la prospection de ressources alternatives à l'utilisation de sables de dunes et de plages tel que le recours aux sables de concassage ou de dragage.

Je n'oublierai pas de citer aussi l'important travail réalisé qui a permis d'aboutir à l'adoption de la loi n° 08-01 relative à l'exploitation des carrières qui vise en particulier l'organisation de ce secteur et la protection de l'environnement.

Par ailleurs, il convient de souligner que ce Département continue à multiplier ses actions et à renforcer sa stratégie pour affronter les besoins de plus en plus croissants aussi bien à moyen qu'à long terme.

C'est ainsi que dans l'objectif d'accompagner le développement durable du Maroc, le Département de l'Équipement se focalise actuellement sur des solutions alternatives vers le sable marin de la plateforme continentale, en cherchant la façon la plus soutenable, aux points de vue économique et écologique, pour résoudre cette problématique de pénurie de sable et faire face au problème de surexploitation des plages et du littoral.

En tout état de cause, le sable de dragage est la solution alternative citoyenne pour protéger le littoral. Les recherches effectuées pour optimiser l'utilisation du sable de dragage dans le béton et les pratiques industrielles ont montré que ce produit est plus compétitif et assure des performances meilleures. Il présente des caractéristiques intéressantes, c'est à dire conforme aux critères d'acceptabilité pour différents usages selon les normes, standards et recommandations diverses que les pays concernés ont édictés.

Le Maroc sera appelé dans un proche avenir à produire de grandes quantités de sables de dragage. Il importe donc qu'il puisse à son tour tirer le meilleur profit de cette ressource dans des conditions de sécurité toujours aussi exigeantes, en s'appuyant sur toutes les expériences réussies pour valoriser ce type de sable.

Pour cela, il faut confronter les expériences étrangères, échanger les connaissances acquises, développer nos propres études pour confirmer ici ce que les résultats acquis nous montrent ailleurs.

Ces journées d'échange et de discussions seront donc pour vous toutes et tous, l'occasion de partager les points de vue des experts nationaux et internationaux sur les différents aspects du dragage tant de point de vue technique que de gestion et notamment sur l'usage en remplacement du sable des plages et de dunes, de nouveaux matériaux sableux qui ne manqueront pas d'avoir un impact positif vis à vis de l'environnement et du coût de réalisation.

Il s'agira aussi de se donner les moyens de réunir rapidement un capital de savoir opérationnel qui permettraient d'orienter les textes réglementaires et pratiques au Maroc et de développer nos propres acquis à la lumière du savoir déjà constitué par ailleurs.

L'enjeu est capital pour tout un secteur essentiel de l'économie nationale qu'est celui du BTP et l'une de ses importantes composantes que sont le dragage et ses retombés sur ce secteur.

Je tiens à cette occasion à saluer la Section Africaine de la Central Dredging Association (CEDA) pour son initiative louable prise pour l'organisation de cette manifestation en collaboration avec les professionnels et administrations concernés.

Je souhaite la bienvenue à tous les participants à ces journées qui viennent de différents pays frères et amis.

Nul doute que les débats et discussions qui ne manqueront d'être suscités par les différentes interventions au cours de ces journées, vont permettre de tirer le meilleur profit de ces trois journées.

Enfin, je souhaite vivement que ce colloque international soit une contribution concrète à l'œuvre d'édification que mène le Gouvernement de SA MAJESTE LE ROI pour le progrès économique et social du Royaume du Maroc.

Je vous remercie pour votre aimable attention et vous souhaite plein succès dans vos travaux.
